

RUSSE
ANALYSE ET COMMENTAIRE DE TEXTES OU DOCUMENTS
ÉPREUVE À OPTION : ÉCRIT

Olivier AZAM, Hélène HENRY-SAFIER

Coefficient : 3 ; durée : 6 heures

L'ensemble de textes proposé cette année aux candidats du concours B/L présentait un lien étroit avec l'actualité, puisqu'il était consacré à la situation paradoxale des journalistes russes du media contestataire Dožd', catégoriquement opposés à la conduite de « l'Opération militaire spéciale » (en russe SVO), qui avaient fui en Europe et qui, réfugiés dans cet « Occident global » dénoncé par les autorités russes, se retrouvaient à nouveau censurés par le pouvoir du pays d'accueil.

À la fois chaîne de radio et de télévision, Dožd' constitue depuis des années le media d'opposition le plus virulent et le plus influent resté en Russie même. Radicalement opposé à la politique de Vladimir Poutine en général et à sa politique ukrainienne en particulier, Dožd' avait cependant réussi à conserver sa place dans la société russe durant les sept ans de la guerre hybride opposant les séparatistes des républiques du Donbass au pouvoir central jusqu'en 2022.

Mais le déclenchement de l'intervention militaire russe dans le Donbass le 24 février 2022 s'est accompagné d'un durcissement drastique de la législation sur les media et d'un allongement sensible de la liste des organisations et personnes considérées par le gouvernement russe comme « agents de l'étranger ». Le sujet cite les textes tels qu'ils apparaissent depuis février 2022 sur l'Internet russe, où ils sont invariablement accompagnés de mentions du type de l'encadré reproduit p. 32 qui annonce que le document cité émane d'une organisation interdite en Russie. Toute information jugée de nature à battre en brèche le moral de la population ou des combattants est désormais assimilée à une « fausse information ». La plupart des chaînes occidentales ont été pour cette raison bloquées les premières. Comme l'a fait à juste titre remarquer l'une des copies, un mouvement tout à fait symétrique s'observe en Occident : les chaînes russes en langues étrangères, comme Russia Today en français, sont interdites de diffusion hertzienne ou sur Internet par les autorités françaises ou européennes pour la même raison : les media affiliés à la Russie ou, au contraire, à « l'Occident global », sont a priori considérés par l'autre camp comme des diffuseurs exclusifs de fausses informations.

Dans ce contexte de censure, les voix des media discordants en Russie se sont rapidement tuées les unes après les autres, et les journalistes de Dožd', se sont retrouvés devant un choix cornélien : rester en Russie et rentrer dans le rang en acceptant d'être mis au pas, ou fuir vers le proche étranger, et notamment vers les Pays Baltes, qui accueillent déjà depuis des années un autre media influent d'opposition russe en exil, le groupe Meduza, qui relate les incidents concernant Dožd' qui font l'objet du dossier proposé.

Ce dossier était composé de quatre documents d'inégale longueur, qui permettaient aux candidats de reconstituer le fil des événements de l'affaire Dožd' qui leur était donnée à commenter. La chronologie des faits ayant ici toute son importance, les dates de publication des différents éléments qui constituaient le sujet avaient été

soigneusement mises en évidence et encadrées. Le premier texte, daté du 2 mars 2022, à peine quelques jours après le déclenchement de la « SVO », faisait état de la décision du rédacteur de la chaîne de Dožd' Tixon Dzjadko de quitter provisoirement la Russie pour continuer à travailler à distance depuis un autre pays, sans pour autant envisager dans un premier temps de continuer à émettre depuis l'étranger. Malgré son opposition déclarée au pouvoir et les restrictions d'accès à Dožd' décidées par le parquet général de Russie, le rédacteur en chef du media se posait encore au début de mars 2022 en citoyen respectueux de la loi de son pays, quelque restrictive qu'elle fût en train de devenir.

Quatre mois plus tard, le 18 juillet, les journalistes de Dožd' annonçaient sur leur chaîne du réseau social Telegram que, malgré ce qui avait été annoncé en mars, ils recommençaient à émettre depuis Youtube, plate-forme qui entre-temps bloquait systématiquement les contenus favorables aux vues du Kremlin, mais continuait d'offrir un espace d'accueil aux journalistes russes de l'opposition. Dans leur message sur Telegram (document 2) les journalistes de Dožd' précisaient leur statut juridique : ils venaient de fonder une nouvelle société en Lettonie et d'obtenir une autorisation européenne d'émission. Ils justifiaient leur volonté de reprendre leur activité par la nécessité de garantir au public russophone, notamment aux Russes vivant en Europe, « l'accès à une information indépendante ». Dans la guerre médiatique qui se déroule parallèlement au conflit militaire sur le terrain, Dožd' put ainsi continuer d'apporter sa contribution favorable à l'Ukraine et aux positions occidentales, jusqu'à l'incident du 2 décembre 2022. Alors que la Russie avait décrété la mobilisation partielle et qu'une bonne partie de la jeunesse risquait d'être envoyée malgré elle sur le front, l'un des journalistes de Dožd', Aleksej Korostelev, lut à l'antenne un message de la rédaction invitant tous les Russes à faire remonter toutes les infractions qu'ils auraient pu constater lors du processus de mobilisation. Mais A. Korostelev ajouta, semble-t-il de son propre chef, qu'il espérait qu'il serait ainsi possible « d'aider de nombreux mobilisés » qui se retrouvaient dans cette situation sans l'avoir voulu, et de faire en sorte qu'ils puissent disposer du strict minimum vital que, selon Dožd', l'incurie du ministère russe de la défense ne leur fournissait pas sur le front (document 3, tiré de l'édition russe de la B.B.C.).

Ce fut aussitôt un immense scandale : le media, pourtant clairement identifié comme media d'opposition et désormais déclaré officiellement agent de l'étranger en Russie, fut soudain accusé par ceux qui l'avaient accueilli d'être un agent du Kremlin. Les excuses du rédacteur en chef et de Korostelev lui-même n'y firent rien. Comme le relate dans le dernier document le media Meduza, lui aussi considéré en Russie comme un agent de l'étranger, dans les jours qui suivirent l'incident, le Conseil national letton pour les media numériques annula la licence d'émission de Dožd' et demanda l'interdiction de sa chaîne Youtube sur le territoire letton, considérant que Dožd' constituait désormais une menace pour la sécurité nationale.

Les trois premiers documents avaient un caractère essentiellement informatif. Le dernier ouvrait la discussion sur l'universalité de la liberté de la presse qui ne saurait être à géométrie variable et invitait les candidats à développer leur réflexion sur l'extrême difficulté dans laquelle se trouvent aujourd'hui les journalistes russes d'opposition en exil. Comment continuer à exercer indépendamment quand on est considéré en Russie comme agent de l'étranger et à l'étranger comme agents de la Russie ?

Le jury rappelle que les épreuves de langue en B/L étant hors programme, (à l'écrit comme à l'oral), les connaissances requises des candidats sont limitées. On n'attend d'eux qu'une connaissance culturelle, historique, sociologique générale de la Russie. Les attentes en culture littéraire sont moindres que celles que l'on peut avoir hors programme en A/L. En revanche, on s'attend que les candidats B/L aient une certaine compréhension de la société russe contemporaine, des forces politiques qui la traversent et qu'ils suivent l'actualité dans ses grandes lignes. L'essentiel est qu'ils puissent camper l'arrière-plan des sujets qui leur sont donnés et ouvrir des perspectives. Mais le jury propose toujours des dossiers qui contiennent en eux-mêmes les éléments qui permettent un bon commentaire. L'abondance des éléments factuels, parmi lesquels les candidats devaient s'orienter sans se perdre, pour reconstituer toute une chaîne d'événements, permettait ici de se faire immédiatement une idée de la qualité de leur compréhension de la langue.

Cette compréhension des textes n'a posé aucun problème aux deux candidats qui ont composé : le jury a eu entre les mains deux copies très intéressantes, mais très différentes. L'une des deux était à l'évidence l'œuvre d'un francophone. L'expression était par endroits très fautive, mais le commentaire remarquable, précis, très structuré, témoignait d'une excellente maîtrise de l'exercice qui a été récompensée par la note de 18,5.

La seconde copie était, de manière tout aussi évidente, celle d'un russophone. La langue était excellente, le contenu très riche, les arguments développés tout à fait équilibrés et pertinents, le tout constituant une copie très intéressante à lire et qui aurait été remarquable... Si elle avait respecté les règles de l'exercice du commentaire de textes. Or il s'agissait en fait d'une excellente dissertation, mais qui ne commentait les textes donnés qu'à la marge. Ne souhaitant pas disqualifier un travail brillant, mais qui ne remplissait que très imparfaitement le cahier des charges de l'épreuve, le jury lui a attribué la note de 12 sur 20.